

L'alliance fer - fleuve

Pour un transport
bas carbone et efficace

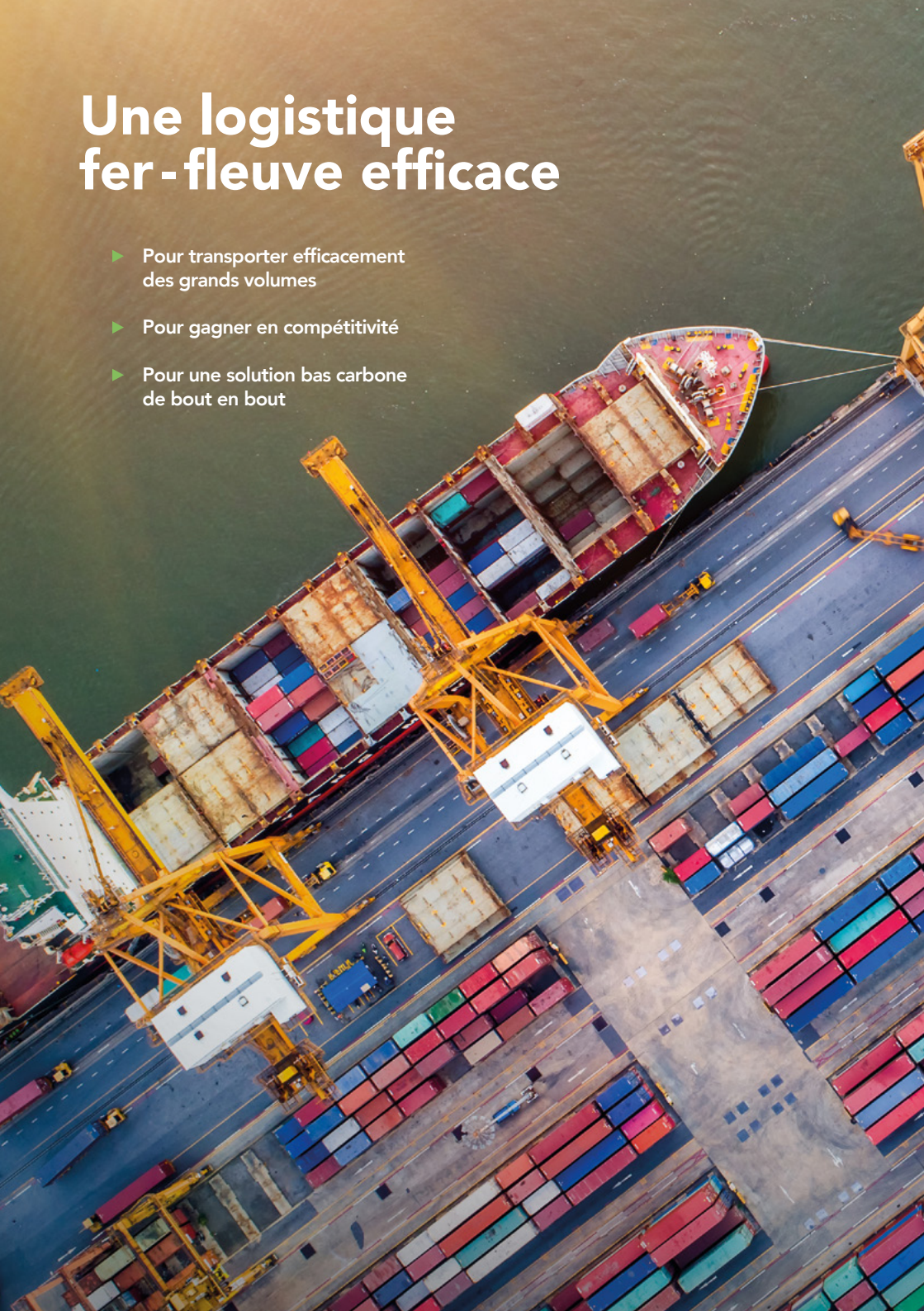


en partenariat avec



Une logistique fer - fleuve efficace

- ▶ Pour transporter efficacement des grands volumes
- ▶ Pour gagner en compétitivité
- ▶ Pour une solution bas carbone de bout en bout



SNCF Réseau est le gestionnaire d'un réseau ferré de 28 000 km maillant le territoire français. Il est chargé de l'exploitation, de la maintenance et de l'aménagement des infrastructures ferroviaires en France, au service des 23 entreprises ferroviaires qui circulent actuellement, et de centaines de chargeurs et industriels qui utilisent le chemin de fer pour leur logistique. Pour eux, SNCF Réseau invente et met en œuvre de nombreuses solutions innovantes, pour un réseau sûr, écologique et socialement responsable.

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6 700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répondent à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques. Ses 4 000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement et créent les opportunités de développement des activités sur et autour du réseau navigable. Ils favorisent et accompagnent ceux qui font le choix d'investir de nouveaux modèles économiques et écologiques, par un fret bas carbone ou encore un tourisme durable, pour répondre aux défis du changement climatique.

SNCF Réseau et VNF ont signé un partenariat national en 2021. L'objectif : développer de nouvelles solutions de transport plus efficaces et plus écologiques en combinant les avantages des deux modes.

Les transports massifiés nettement meilleurs que la route pour le climat



2 Train électrique



7 Train moyen en France



28 Train diesel



13 Pousseur avec barge



24 Péniche moyenne en France



82

Poids lourd 34-40 t

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, EN GRAMMES DE CO₂-ÉQUIVALENT PAR TONNE-KM
SOURCES : BASE CARBONE, ADEME ET SNCF RÉSEAU

SNCF Réseau et VNF travaillent à rendre le rail et le fluvial encore plus écologiques

- **Traction électrique ferroviaire autonome ou hybride,** électrification de lignes ferroviaires, réduction de l'impact carbone de la gestion du réseau, etc.
- **Accompagnement du verdissement de la flotte fluviale :** nouvelles motorisations, alimentation électrique à quai, déploiement de carburants et énergies alternatifs, éco-pilotage, expérimentation de bateaux autonomes, etc.

Des dispositifs d'aides multiples pour votre report modal

Transport combiné

Aide dite « à la pince », pour compenser le coût du transbordement (environ 30 € en moyenne par UTI).

Transport ferroviaire

- **Prise en charge par l'État de la moitié de la redevance de circulation fret**, soit environ 1,7 € par train-km.
- **Certificats d'économie d'énergie** au titre du programme REMOVE et de la fiche d'opération standardisée TRA-SE-116. Ce nouveau dispositif finance en moyenne 13% du coût du transport ferroviaire. 50% du programme est également dédié au fluvial.
- **Subventions de certaines collectivités territoriales** pour la création ou la rénovation d'installations terminales embranchées.

Transport fluvial

- **Plan d'aide au report modal (PARM)** pour aider les chargeurs à étudier, expérimenter et basculer leurs flux vers le mode fluvial.
- **Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI)** pour accompagner financièrement les entreprises pour adapter les flottes fluviales aux exigences environnementales et/ou à des contraintes logistiques spécifiques.
- **Aide à la pince** pour la rupture de charge.
- **Fiches Opérations Standardisées CEE** pour financer en partie les investissements en matériels liés au report modal vers le fluvial ou encore pour accompagner le verdissement des flottes.
- **Programme CEE EVE2**, animé par l'ADEME, pour réduire les émissions CO₂ et améliorer la performance carbone et énergétique des transports.
- **Programme CEE REMOVE** pour compenser les coûts de pré/post-acheminement et les ruptures de charge des nouveaux transports.



Pour réduire l'impact environnemental du transport

Les transports représentent 30 % des émissions de gaz à effet de serre en France : la décarbonation des transports est donc un enjeu majeur. Ils représentent aussi 32 % de l'énergie finale consommée en France.

Le fer et le fleuve : les modes les plus économes en énergie

Le report modal du routier vers le ferroviaire et le fluvial permet de contribuer à l'effort national contre le changement climatique, et de rendre notre économie plus résiliente aux contraintes énergétiques à venir.

En effet, un convoi fluvial transporte jusqu'à l'équivalent de **200 camions** en un seul voyage, **consomme trois à quatre fois moins d'énergie**, et émet trois à six fois moins de CO₂ que le transport routier.

En moyenne, un train de fret représente 40 poids-lourds. Par rapport au transport routier, il émet 14 fois moins de CO₂, entraîne huit fois moins de pollution de l'air et consomme six fois moins d'énergie.



**1 convoi fluvial
= 200 camions**

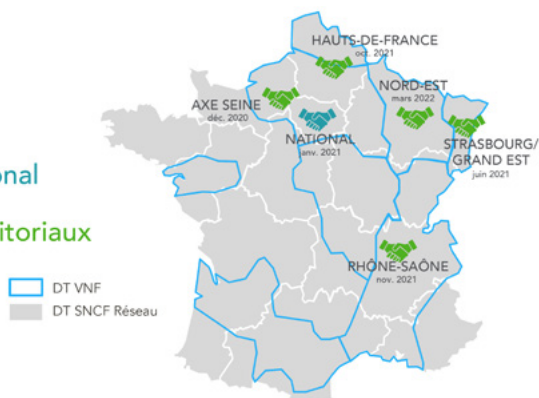


**1 train de fret
= 40 camions**

Un partenariat entre SNCF Réseau et VNF pour développer le report modal

1 partenariat national

5 partenariats territoriaux



Nos axes de travail en commun

- **Mener des études en commun** sur les possibilités de report modal dans les territoires;
- **Fournir une offre de services fer-fluve;**
- **Offrir la possibilité de basculer d'un mode vers l'autre** en cas d'indisponibilité d'un des deux réseaux;
- **Cartographier les deux réseaux et les terminaux bimodaux** pour permettre d'identifier les itinéraires combinant fer et fluve;
- **Promouvoir ensemble le report modal.**

Deux moyens de transport de marchandises complémentaires

- **Le fluvial bénéficie du maillage territorial du réseau ferré** pour desservir des clients éloignés de la voie d'eau;
- **Le ferroviaire bénéficie de la simplicité du transport fluvial,** qui permet d'accéder au cœur des villes ou de circuler en Europe sans contrainte d'interopérabilité.



Contacts :

Hengameh Panahi
SNCF Réseau - Direction commerciale
Département grands comptes fret
hengameh.panahi@reseau.sncf.fr

Anne de Martel
SNCF Réseau – Direction marketing
et régulation – Département marchés,
offres et expérience clients
anne.de-martel@reseau.sncf.fr

Lionel Rouillon
VNF - Direction du développement
lionel.rouillon@vnf.fr

en partenariat avec



SNCF Réseau, mars 2024 – imprimé à Paris
Crédits Photos: Médiathèque SNCF – shutterstock
Réalisation : Phileog Eleven